

Comptabilisant fin 2019 plus de 60 500 bénévoles et près de 17 000

salariés, la Croix-Rouge fait partie des associations les plus actives en France. Que vous viviez en ville ou en province, il est très probable que vous ayez déjà croisés un ou plusieurs de ses représentants. Vêtus de leur uniforme de lumière orange fluo doté de bandes réfléchissantes (ou cône de Lübeck pour les intimes ^^), il est, en effet, difficile de les rater.

Petit tour d'horizon de cet acteur incontournable mais aussi très actif du paysage associatif.

Solférino ou le début d'une histoire sur un champ de bataille

En 1859, **Henry Dunant**, homme d'affaire suisse est le **témoin des ravages occasionnés par la bataille de Solférino** entre les armées de Napoléon III et de l'empereur d'Autriche, François-Joseph. Il demeure profondément choqué par les milliers de blessés et le dénuement des moyens humains et matériels, qui ne permet de porter secours qu'à une infime partie d'entre eux.

Il relate son expérience et les réflexions qui en découlent dans un ouvrage, paru en 1862, resté célèbre aujourd'hui : [**Un Souvenir de Solférino**](#). Il fait de la nécessité de porter assistance aux soldats blessés, sur la base de la neutralité et du volontariat, son cheval de bataille.

Après plusieurs années d'efforts et de tractations, il a rallié autour de lui des personnalités convaincues du bien fondé de son idée. Le 17 février 1863, le **Comité International de secours aux militaires blessés en campagne** voit le jour et est d'emblée rebaptisé Comité International de la Croix-Rouge. C'est l'acte fondateur du mouvement.

Pierre d'angle du Droit Humanitaire

Dans son ouvrage, Henry Dunant avance deux propositions qui constitueront les **fondements du Droit Humanitaire moderne** tel que nous le connaissons aujourd'hui :

- un traité relatif à la **neutralité des services sanitaires militaires sur le**



champ de bataille,

- **une organisation permanente dédiée à l'assistance aux blessés de guerre,**

La démarche aboutit, le **22 août 1864**, à la **signature de la première Convention de Genève**. Le texte est signé par seize nations européennes, dont la France, qui s'engagent à créer dans chacun de leur Etat des comités nationaux, **unis sous un emblème unique**: une croix rouge sur fond blanc. La Croix-Rouge est née.

D'autres conventions seront progressivement signées pour étoffer l'arsenal juridique humanitaire. On compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de convention dont les principales garantissent la protection des malades et blessés des forces armées en campagne et en mer, le traitement digne des prisonniers de guerre (ce qui exclut le recours à la torture) ainsi que la protection des populations civiles présentes dans les zones de conflit.

L'action des institutions de la Croix-Rouge en faveur du droit international humanitaire a été récompensée à plusieurs reprises. **Henry Dunant, père fondateur, a notamment reçu le Prix Nobel de la Paix en 1901.**

Sept principes fondamentaux...

En 1986, la XXVème conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge entérine l'adoption de sept principes fondamentaux, qui deviennent des étendards du mouvement, **communs à toutes les sociétés nationales**. Malgré leurs trente ans passés, **ils sont toujours d'actualité**.

...déclinés en actions de terrain concrètes, au service des populations

Forte de son histoire, riche de **plus de 150 ans d'expérience**, [la Croix-Rouge poursuit son engagement au profit des plus démunis](#). Son panel d'action s'est diversifié pour **répondre aux évolutions de la société et aux besoins de son temps**. On distingue aujourd'hui quatre pôles d'activités majeurs:

- **Urgence et secourisme**



La Croix-Rouge française fait partie des **Associations Agréées de Sécurité Civile (AASC)** par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise (DGSCGC), telles que définies par le [Code de la Sécurité Intérieure](#).

A ce titre elle est, notamment, très impliquée dans les domaines de la **formation du grand public aux gestes de premiers secours** (plus de 135 000 personnes formées en 2019) et du **prompt secours (dispositifs prévisionnels de secours, renforts au profit du SAMU et de la BSPP)**.

- **Action sociale**

La Croix-Rouge française se met **au service des personnes les plus démunies ou en situation précaire pour apporter un soutien, matériel, humain, psychologique ou autre, de manière ponctuelle ou sur du plus long terme**. Maraudes au profit des personnes sans domicile fixe, cours de français langue étrangère, aide aux devoirs, épiceries solidaires, vesti-boutiques, équipes Croix-Rouge jeunesse ou encore atelier écrivain public et réinsertion professionnelle sont autant d'actions menées tout au long de l'année par les bénévoles pour répondre aux besoins des bénéficiaires identifiés, en partenariat étroit avec les services sociaux locaux.

- **Action humanitaire et internationale**

Fidèle à son acte de naissance, la Croix-Rouge française reste **très active dans les zones de conflits** pour apporter un soutien sanitaire et humanitaire aux populations impactées. Elle dispose ainsi de spécialistes constitués en « [Equipes de Réponse aux Urgences](#) » (ERU). Celles-ci sont rapidement **projetables dans le monde entier** et à même d'apporter des savoir-faire techniques dans les domaines du médical, de l'**accès à l'eau potable** et aux denrées de premières nécessités, suite à des catastrophes naturelles par exemple.

La Croix-Rouge française, à l'image des autres sociétés nationales est également très impliquée en faveur du **rétablissement des liens familiaux**, principalement dans les zones de conflit, et de la **promotion du Droit International Humanitaire**.

- **Formation aux métiers sanitaires, sociaux et médico-sociaux**

Afin de mener à bien ses actions, la Croix-Rouge française s'est rapidement dotée



d'une capacité de formation; dans le domaine de la santé d'abord ensuite étendue aux champs d'activité connexes. **La fondation de l'école ambulancière de la Croix-Rouge remonte ainsi à 1877.**

Aujourd'hui encore, elle assure la gestion de **72 établissements de formation professionnelle**, répartis sur l'ensemble du territoire.

Pour financer ses actions, la Croix-Rouge française compte principalement sur les dispositifs de secours rémunérés par les organisateurs mais aussi plusieurs actions, plus traditionnelles, qui lui sont propres. Parmi elles, figurent, notamment, la **vente du muguet le 1er mai** et les **journées nationales ou quête** (habituellement organisées fin mai ou début juin) durant lesquelles vous pouvez croiser les bénévoles et leurs troncs aux feux rouges ou dans la rue pour appeler à votre **générosité** pour soutenir leurs actions locales.



Author: [Rescue18](#)